

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**Yann Algan**

1. Activités annexes rémunérées (hors droits d'auteur) pour un montant supérieur à 5 000 euros sur un an au cours des trois dernières années (2015-2016-2017) :
  - Co-directeur de l'Observatoire du bien-être du CEPREMAP
  - Co-directeur de la Chaire Sécurisation des parcours professionnels
  
2. Appartenance à des instances dirigeantes de partis politiques, syndicats et associations et participations à des Conseils d'entreprise ou d'administration :
  - néant
  
3. Autres activités pouvant interférer avec mon travail d'expertise au sein du CAE :
  - néant

